



Programme d'adaptation des résidences aux dangers naturels

Liste de vérification pour les photos

Les photos prises avant et après des travaux sont un moyen efficace de montrer le travail que vous avez accompli, qu'il s'agisse de réparations, de nettoyage ou d'améliorations. **Des photos claires et de haute qualité** permettent de démontrer que le travail répond aux exigences du programme et facilitent leur vérification. Pour être acceptées, vos photos doivent être nettes et faciles à voir. Elles doivent donc être **prises de jour, sous un bon éclairage et avec une mise au point adéquate**.

À faire et à éviter

- Veuillez téléverser uniquement des photos originales et non retouchées aux formats **JPG, JPEG, PNG ou GIF**. Si vous utilisez un iPhone, assurez-vous de convertir les fichiers de format **HEIC** en format **JPG** avant de les téléverser.
- N'utilisez pas de captures d'écran, d'images provenant des réseaux sociaux, ni de photos avec un filtre. Ces images sont de moins bonne qualité et des éléments importants pourraient ne plus être visibles.
- Chaque fichier doit clairement être nommé pour indiquer ce que la photo montre, par exemple, **Avant_Entrée1.jpg** ou **Après_Revetement2.jpg**. Les fichiers bien nommés nous aident à mieux comprendre la situation et à vérifier votre soumission.



Pour les photos prises avant les travaux

- Prenez au moins deux photos d'ensemble de la zone de travail**, sous des angles différents.
 - Ces photos donnent une meilleure vue de l'espace.
 - Au besoin, vous pouvez téléverser davantage de photos pour bien montrer la zone.
- Assurez-vous que chaque photo montre une partie de la maison** (par exemple, une fenêtre, le revêtement extérieur ou le perron) afin d'indiquer précisément l'endroit où la photo a été prise.
- Si le numéro de l'adresse de la maison n'est pas visible sur les photos d'ensemble, téléversez une photo supplémentaire qui l'indique clairement** (par exemple, sur la boîte aux lettres ou la porte d'entrée).



Programme d'adaptation des résidences aux dangers naturels

Liste de vérification pour les photos



Pour les photos prises après les travaux

- Prenez au moins deux photos d'ensemble depuis le même endroit que les photos prises avant les travaux.**
 - o Ces photos permettent de comparer directement les changements.
 - o Au besoin, vous pouvez téléverser davantage de photos pour bien montrer la zone.
- Les photos doivent montrer une partie reconnaissable de la maison** (par exemple, la même fenêtre, le même revêtement ou la même porte que sur les photos prises avant les travaux) pour confirmer que l'emplacement et la perspective correspondent.
- Les photos pour le remplacement d'arbres** doivent montrer la distance entre la maison et les arbres nouvellement plantés afin de prouver qu'ils respectent les directives de **FireSmart^{MD}**.
- FACULTATIF** : Téléversez des photos en gros plan des matériaux nouvellement installés ou des améliorations apportées.

Veillez téléverser des photos claires de tous les articles achetés, ainsi que des reçus ou factures pour tout travail effectué.

Exemples de photos

Claire

Floue



Claire

Floue





Programme d'adaptation des résidences aux dangers naturels

Liste de vérification pour les photos

Avant



Après



Numéro de l'adresse

